## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Habitat , de L'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire Direction du logement de DJELFA NIF 001317019004944 DL

## **AVIS D'INFRUCTUOSITE**

 $N^{\circ}: 73 / 2025$ 

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant règlementation des marchés publics et des délégations des services publics.Le directeur du logement de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnairesqui ont participés un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°58/2025 pour la réalisation de100/4000 Logements Publics Locatifs (en T.C.E) y compris aménagements extérieurs et V.R.D. à la commune de DJELFA, paru dans les quotidiens nationaux le 09/10/2025.L'appel d'offre est déclaré comme suit :

Commune		Entreprise		Montant après correction	Délai de réalisation
DJELFA	Lot 10 :Réalisation100/4000 (F3) logements publics locatifs (en T.C.E) y compris aménagements extérieurs et V.R.D à Djelfa	INFRUCTUEUX			

- Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de 10 jours, et ce, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, pour introduire un éventuel recours auprès de la commission compétente des marchés
- Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.